



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

**COMMUNIQUE DE L'USP
du 20 novembre 2008**

L'Union Syndicale de la psychiatrie dénonce la suspension du directeur du CHS de St EGREVE (38). Cette décision fait suite à un fait divers dramatique survenu quelques jours auparavant, fait divers honteusement exploité par la présidence de la République. La suspension de ce directeur, parfaitement arbitraire au regard du droit de la fonction publique, est une gesticulation médiatique de plus, qui s'insère dans une politique en matière de psychiatrie à laquelle l'U.S.P. s'oppose globalement : extrême répression envers les malades mentaux, alors que toutes les données du ministère de la Justice montrent qu'il ne peut y avoir assimilation entre maladie mentale et délinquance ; diminution programmée de l'offre de soins publique en psychiatrie ; abandon de la politique de secteur et application à la psychiatrie du modèle du capitalisme financier, dont le projet de loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoire » est l'expression la plus achevée.

Le directeur du C.H.S. de St Egrève doit être immédiatement réintégré dans ses fonctions.

L'U.S.P. appelle tous ceux qui sont concernés (syndicats de psychiatres, organisations syndicales des personnels, associations d'usagers...) à se réunir afin de déterminer ensemble une riposte à cette politique à la fois liberticide et d'abandon de la santé publique.